

# MONTRABÉ

« *Ensemble pour les enfants et les jeunes* »



## **POLITIQUE EDUCATIVE LOCALE** *Du bilan au projet*

Période 2010 - 2013

**Viva'cité**

Qualité des Services et Vie locale



# Plan/Sommaire

## METHODE DE TRAVAIL

La définition d'une Politique Éducative Locale sur Montrabé, est le fruit d'une volonté municipale forte et d'une dynamique de coopération fondée sur le partenariat entre les acteurs éducatifs.

La collectivité a tout d'abord réuni ses partenaires pour poser l'intérêt d'une analyse et d'un projet partagé, en créant une commission et en invitant le réseau éducatif sur un temps de plénière d'information publique.

Elle a ensuite pris à son compte, avec l'aide de l'État et de la CAF, la menée d'une démarche de bilan accompagnée par un technicien extérieur spécialiste des politiques éducatives.

Ce travail s'est structuré autour des questions suivantes :

- ➔ Comment s'articulent une offre de services en direction des familles -logique de garde- et une offre éducative -logique de socialisation et d'éducation- dans une vie locale à fédérer ?
- ➔ Comment s'organisent les coopérations entre organisations publiques et organisations associatives aujourd'hui, et demain pour répondre à une exigence éducative fondée sur la qualité et l'adaptation des pratiques ?
- ➔ Comment « les jeunesses » vivent-elles et peuvent devenir parties prenantes d'une dynamique communale ouverte sur son environnement ?
- ➔ Comment peuvent être anticipées, sur le territoire, les évolutions des différentes compétences exercées tant sur le plan organisationnel que gestionnaire dans un contexte budgétaire difficile?
- ➔ Comment est managée l'implication des habitants, des associations, des services, et comment doit-elle se structurer autour d'une Politique Éducative Locale, levier en matière d'engagement citoyen ?

Cette démarche s'est organisée en trois étapes entre juin 2009 et novembre 2010.

**Un état des lieux participatif** qui a permis d'interviewer une cinquantaine d'acteurs :

- Responsables d'associations : Parents d'élèves de l'élémentaire et de collège (APCM, FCPE et APEM), ACLM (Centre de Loisirs), Atelier Art En Ciel (théâtre), No Larsen (musique), Gymnastic'club, Comètes (football américain), Judo-Sambo, Basket, Tennis, Cyclo, Ecole de Musique, Comité des Fêtes, Bol de Mil (humanitaire Mali), Football, Pieds gauches (football loisirs), Co-Ainsi-Danse,
- Services municipaux : Directrice Crèche, Animatrice du RAM, Responsable de la Bibliothèque, Directions CLAE, Animatrice CMJ, Coordination Petite Enfance, Vie Associative, Social, Coordination Enfance et Jeunesse, Police, Directeur Général des Services,
- Établissements scolaires : Principal collègue, Principale Adjointe, CPE; Directrice école élémentaire, Directeur maternelle,
- Elu-e-s: Maire-adjointe Affaires Scolaires, Conseillère Petite Enfance, Maire-adjointe Jeunesse, 1<sup>er</sup> Adjoint Urbanisme, Conseiller Culture, Maire-Adjoint Social, Maire-Adjoint Finances, Conseiller projet de village, Maire-Adjoint Vie Associative, Maire,
- L'UTAMS : L'Unité Territoriale d'Action Médico Sociale (Conseil Général).

**Une phase d'appropriation d'un diagnostic territorial, de nouveaux enjeux, de logiques de changement**, à travers :

- La restitution d'une première analyse au conseil municipal et à l'ensemble du réseau éducatif local.
- La création de commissions prospectives, permettant de partager l'analyse et de projeter des évolutions nécessaires en interne de l'organisation municipale et en externe avec les partenaires sur 5 thèmes :
  - Un projet pour et avec les jeunes : « Commission Jeunesse »
  - L'éducation un sujet partagé : « Education Partagée »
  - L'évolution des espaces éducatifs : « Evolution du Périmètre scolaire, et périscolaire »
  - Les formes de coopération entre associations-centre de loisirs et clae : « Liaison ACLM, CLAE et monde Associatif »
  - Les modes d'organisation et de gestion d'une politique éducative en conduite communale.
- Ces commissions se sont toutes réunies au moins deux fois entre mars et juillet 2010, les trois premières ouvertes aux partenaires ont vocations à perdurer.
- Le Conseil Municipal de Jeunes a aussi été sollicité sur l'analyse de la vie de leur ville.

**Enfin par une étape de finalisation du projet éducatif local** centrée :

- sur la création d'un document référent – présenté ici-
- sur les modalités pratiques de mobilisation des agents et des partenaires de la ville en structurant les fonctions de pilotage, de coordination et de coopération.

Cette démarche a ainsi contribué au renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse avec la CAF et à la contractualisation d'un Contrat Éducatif Local avec l'État.

# I. BILAN

## 1/ Un territoire intermédiaire marqué par les voies de circulation



### A) Un territoire original entre métropole et coteaux ruraux du Nord Toulousain

La commune de Montrabé compte en 2010 environ 3500 habitants. La progression démographique est caractérisée par une augmentation maîtrisée, une taille modeste, cas atypique dans la couronne toulousaine.

*Progression démographique*

1968	1975	1982	1990	1999	2006	2010
353	821	1740	2347	3202	3332	3400 (estimation)

Source INSEE 2009

L'objectif posé dans les documents d'urbanisme est de continuer à maîtriser la progression démographique avec pour objectif 4500 habitants en 2016. La pression foncière sur l'aire urbaine toulousaine amènera sans doute ensuite une nouvelle étape de développement urbanistique.

Pour l'instant et pour le moyen terme cette situation de commune entre village et petite ville constitue un point d'origine clé dans la compréhension des enjeux qui marquent ce territoire.

En effet l'équipe d'élus aujourd'hui en responsabilité, les acteurs associatifs qui animent la ville, constituent un groupe en mutation, où se côtoient une jeune génération issue d'une vie de village et une génération plus ancienne dans l'engagement local. Ces deux générations s'accordent sur une problématique centrale et paradoxale, voire schizophrène: préserver l'esprit villageois qui les a mobilisés et entrer de manière pragmatique dans des évolutions inéluctables : devenir une petite ville connectée au Grand Toulouse.

Le projet urbanistique de Montrabé est construit sur ce double défi, la Politique Éducative à construire devra fonder son évolution sur ce même double enjeu.

Les choix définis dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable reposent sur les évolutions suivantes :

- Donner à la commune les moyens de son développement en renforçant son parc d'activités économiques.
- Engager un développement équilibré par la mise en œuvre du Projet de Village. Ce projet passe par la valorisation et le développement du cœur de village, des espaces sports et loisirs et du nouveau quartier-collège, il devra aussi veiller à limiter l'étalement pavillonnaire en diversifiant l'habitat, développer les équipements, les services et les commerces, réduire les coupures urbaines.
- Valoriser et protéger le paysage rural en préservant les espaces naturels et agricoles, en aménageant des coulées vertes, en améliorant l'accessibilité des espaces naturels.

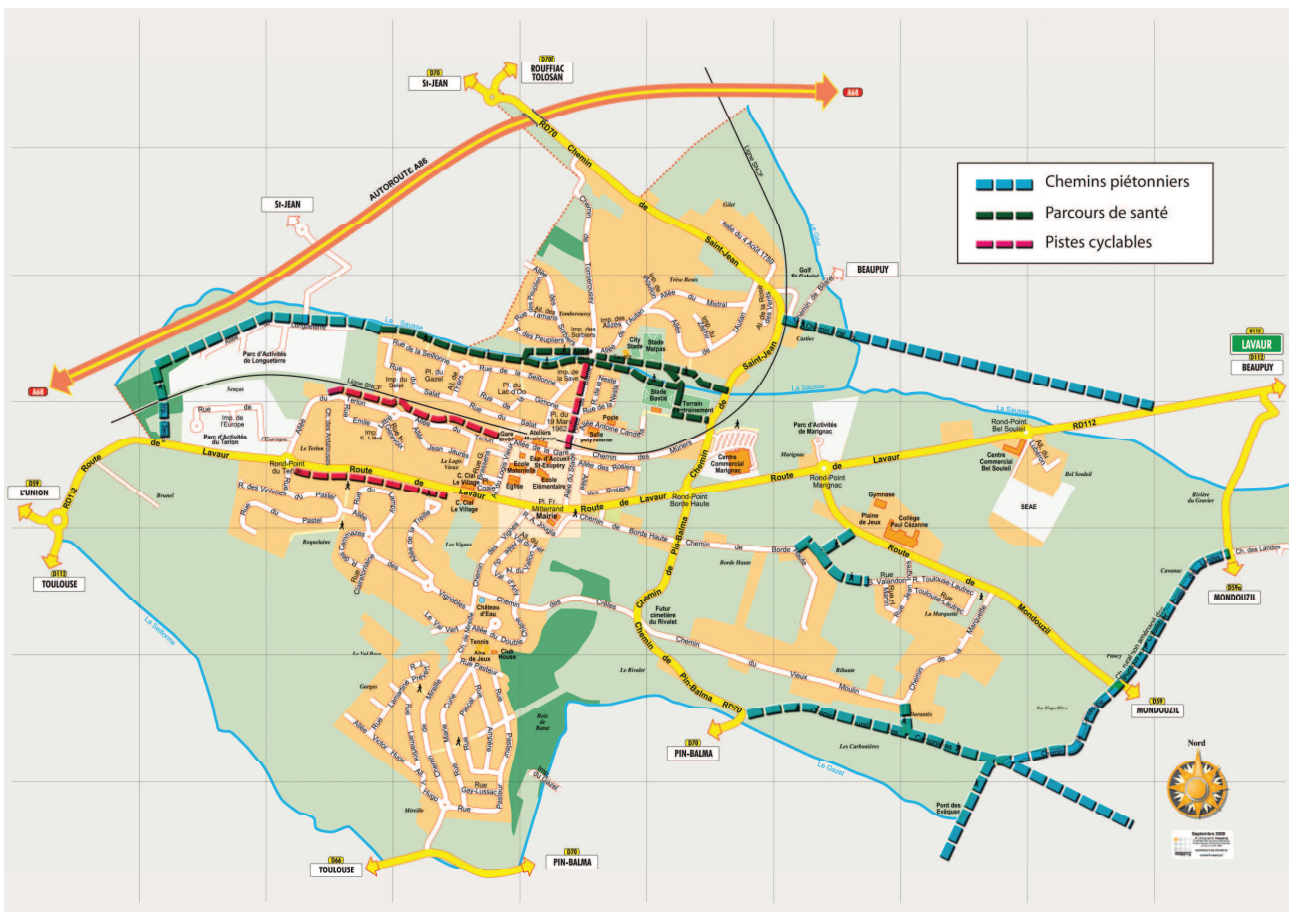


## **B) Un territoire coupé par les voies de circulation, une articulation quartiers-centre à créer**

La difficulté urbanistique principale est constituée sur Montrabé par le découpage significatif opéré par la route de Lavarur et la voie de chemin de fer. Ces deux obstacles créent de fait des quartiers et des clivages confortés par la géographie naturelle de la commune avec le « haut » et le « bas » de Montrabé, le premier plus résidentiel et « bourgeois », le deuxième plus « classe moyenne ». Cette représentation est relative, mais marque les esprits sur le plan culturel.

Par ailleurs la commune compte un quartier sud un peu excentré et tourné vers Toulouse, ainsi qu'un nouveau quartier au Nord proche du collège.

La municipalité en place recherche donc à rapprocher ces différents micro-territoires par divers moyens : liaisons douces, densification urbaine pour rapprocher les tissus construits, le centre village sera conforté dans sa dimension lieu de vie et de rencontre.



## 2/ Familles : au-delà des clichés, une mixité en marche

### A) Catégories socioprofessionnelles : des idées préconçues

La commune de Montrabé est cataloguée dans l'opinion locale comme une petite ville tranquille, pavillonnaire et bourgeoise habitée par des catégories socioprofessionnelles aisées. La réalité est plus complexe.

En effet cette représentation d'une diversité sociale faible, constitue un piège. Certes les ménages identifiés aux CSP+ sont nombreux, mais les catégories – employés -ouvriers représentent un tiers des actifs et les professions intermédiaires un autre tiers.

#### *Catégories Socioprofessionnelles*

RP 2006	Ensemble	2722
Agriculteurs exploitants		0
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise		103
Cadres et professions intellectuelles supérieures		491
Professions intermédiaires		495
Employés		356
Ouvriers		162
Retraités		649
Autres personnes sans activité professionnelle		467

Source INSEE 2009

Par ailleurs 300 familles ont 2 enfants ou plus. Les familles avec enfant(s) représentent la moitié de la population et doivent constituer le cœur de préoccupation des acteurs éducatifs et sociaux. Or aujourd'hui aucune observation de ces familles n'est réellement mise en œuvre par la ville. Les systèmes d'inscription sont pensés sur un plan administratif, l'association gestionnaire du centre de loisirs gère aussi un guichet d'inscription de son côté. La connaissance de la réalité sociologique des familles n'est pas un sujet partagé et ce qui induit des représentations sans ancrage dans la réalité des foyers.

#### *Familles*

RP 2006	Familles selon le nombre d'enfants de – de 25 ans	Ensemble 1064
	Aucun enfant	475
	1 enfant	281
	2 enfants	233
	3 enfants	67
	4 enfants ou plus	8

Source INSEE 2009

Pourtant la commune est accueillante et conserve un caractère familial. La connaissance empirique des familles existe, à travers les services périscolaires et extrascolaires, elle



pourrait être croisée avec une approche plus statistique permettant de dire quel type de population fréquente quel type d'offre de service ou/et de loisirs ? Quelle population est surreprésentée, laquelle sous-représentée ?

Derrière cette fonction d'observation les enjeux sont importants : la commune joue-t-elle son rôle en terme d'éducation à un vivre ensemble ?

## **B) De nouvelles familles à accueillir et mobiliser.**

Dans le cadre de l'évolution du projet urbanistique de la ville, un effort en matière de mixité sociale est en cours : en 2009, 25 familles avec enfants sont entrées sur des logements sociaux, une centaine de nouvelles familles sur ce type d'accueil est attendue à court terme sur 2010-2012, 200 appartements en logements collectifs sont en cours.

### *Évolution du parc de logements accueillant des familles avec enfants (T3 et plus)*

Parc logements familles	Etat 2008	Livraisons 2009	Livraisons 2010	Livraisons prévisionnelles 2011-2012
En logement sociaux	9	23	21	41
En autre parc locatif	80	60	159	76
En accession propriété	-	11	47	6

Source Mairie 2010

Cette évolution ne pourra se faire sans être accompagnée. En effet, et cela est clairement identifié par les personnels éducatifs et d'encadrement du collège, l'image de ville CSP + (Catégories Socioprofessionnelles élevées) que véhiculent les adultes de Montrabé, prend forme chez les préadolescents à travers des comportements de conformité à cette image ou de comparaison – taille de la maison, profession des parents, destinations de vacances...- révélateur d'une tendance à l'entre-soi. Le travail éducatif et social d'éducation à la différence va s'imposer de plus en plus au risque de conforter des clivages déjà à l'œuvre. Travail éducatif car il doit se développer en direction des enfants et social pour inventer les formes permettant d'animer la rencontre entre parents, au collège c'est un peu tard, c'est dès la crèche et le relais d'assistantes maternelles qu'il faudrait agir. Hors le projet social de ces structures reste à bâtir.

Cette mutation de la composition sociale de la ville est l'occasion de s'interroger sur la fonction d'accueil des parents dans les structures éducatives – crèche, RAM, écoles, clae, centre de loisirs, collège, service social, bibliothèque, associations -.

La mobilisation des parents n'est pas aujourd'hui un sujet explicite et concerté. Un premier travail entre école-clae et fédérations de parents d'élève a été lancé en 2007 autour du thème fédérateur «Éducation Partagée», il serait souhaitable de relancer cette approche, pour générer une stratégie d'accueil et d'engagement des parents dans le cadre de situations diverses : bénévolat, conférences parentales, conseil consultatif des familles, rencontres et sorties familiales, ....

### **C) Un début de travail autour des liens familiaux et intergénérationnels**

Quelques initiatives indiquent qu'une prise de conscience est en cours sur cette problématique du cloisonnement culturel et social :

- Le lancement de rencontres entre familles et professionnels : deux fois par an, depuis 2009, dans le cadre de la crèche,
- Le démarrage d'une expérience d'après-midis de rencontres entre le club des aînés et les enfants de la crèche,
- Dans le cadre du RAM : des rencontres entre les familles,
- La fête de la maternelle : temps d'accueil convivial des nouveaux parents, une soirée sur le début de l'année scolaire,
- Les rendez-vous de la Rotonde : programmation culturelle ciblée sur les répertoires traversant les générations,
- La randonnée des écoles : moment de rencontre entre les parents, les enfants et les enseignants autour d'une balade locale et d'un pique-nique,
- Festi'JeuXnes : une journée d'animation autour du jeu pensée, et animée par le Conseil Municipal de Jeunes,

Témoignent du souci local d'aller au-delà d'un noyau d'habitants convaincus et mobilisés dans les rencontres humaines proposées par les associations et la ville.

Cette approche d'une ville mobilisée sur l'animation de sa mixité sociale pourrait constituer un axe transversal commun à l'ensemble des acteurs éducatifs.



### **3/ Petite Enfance un champ en cours de structuration**

#### **A) La petite enfance comme premier levier de repérage de l'isolement parental et d'intégration**

L'accueil des plus petits est structuré sur Montrabé à travers la crèche collective « les Galopins » issue en 1994 d'une initiative associative qui a joué son rôle moteur pendant 15 années et qui a été reprise en régie par la collectivité au 1<sup>er</sup> janvier 2009. Aujourd'hui c'est un équipement récent qui a permis de passer en 2005 de 25 places à une capacité d'accueil de 40 places ce qui pour une commune de la taille de Montrabé constitue un bon niveau d'effort.

#### *Fiche signalétique Crèche au 31/12/2009*

Crèche Multi-Accueil « Les galopins » 40 places agréées		
Gestion publique	heures d'ouverture : 7h30	fermeture : 19h
Composition de l'équipe pluridisciplinaire (15 personnes) : 1 directrice DEES, 1 infirmière (1/2 temps), 1.5 Educatrice de Jeunes Enfants, 4 auxiliaires de puériculture (2 à 32h, 2 à TC), 5 aide-auxiliaire à TC, 1 cuisinière, 1 personnel d'entretien		
Nombre de familles en contrat : 59	nombre d'enfants accueillis : 63	
taux d'occupation : 92%		
coût heure / enfant : 5.16 € (dont 3.99 € pris en charge par la Caf et les familles)		
Actualité : travail de réécriture du projet pédagogique, volonté d'ouverture éducative et sociale, complémentarité des modes d'accueil		

Mairie 2009

Animée par une équipe de 15 personnes diplômées ou qualifiées, dans une réelle dynamique de travail éducatif et de formation permanente, la crèche peut être un espace privilégié de rencontres entre parents, professionnels et partenaires éducatifs. Il doit pouvoir être porteur d'un projet social de lutte contre l'isolement familial, de soutien à la parentalité.

Le projet éducatif est construit sur 4 axes (que l'on retrouve habituellement sur ce type d'établissement) :

- favoriser le bien être et l'épanouissement de chaque enfant,
- accompagner l'enfant dans l'acquisition de son autonomie,
- accueillir les enfants et leurs familles,
- favoriser les liens avec l'extérieur.

Le projet pédagogique est en cours de réécriture dans le cadre d'échanges au sein de l'équipe professionnelle, particulièrement impliquée sur cette construction. Dans ce projet, seront notamment traité, la question du décloisonnement des groupes et l'ouverture vers l'extérieur.

#### **B) La complémentarité des modes d'accueil : du chemin à parcourir**

En complémentarité avec l'accueil collectif la municipalité a ouvert en janvier 2005, un Relais d'Assistantes Maternelles pour animer et soutenir l'accueil individuel. Si ce service est très pertinent, il est peu viable. En effet ce RAM est animé à temps très partiel par une éducatrice de jeunes enfants sur un petit tiers temps.

### *Fiche signalétique RAM au 31/12/2009*

Relais d'Assistante Maternelle 21 assistantes maternelles déclarée – 17 en activités - 46 places
Gestion publique / 8 heures de fonctionnement hebdomadaire Heures d'ouverture : en animation collective - enfants - Assistantes Maternelles : une matinée / semaine aux parents : 4h / fermeture pendant les vacances scolaires
Une Éducatrice de Jeunes Enfants non titulaire FPT
Nombre de parents reçu par an : 71 Nombre d'assistantes maternelles régulièrement suivies : 11
Actualité : fragilité du poste, conditions matérielles d'animation et d'accueil à améliorer Développer le partenariat avec les acteurs locaux (crèche / CLAE / bibliothèque ...etc.)

Début 2009, le faible nombre d'assistantes maternelles agréées sur la commune – 18 déclarées, 17 en activité - ne permet pas pour l'instant de développer le RAM. Maintenir une professionnelle sur un temps aussi minime est difficile et un complément de temps sur d'autres fonctions sera nécessaire, car ce type de poste permet de contribuer à la régulation de l'offre et de la demande en coopération avec l'accueil collectif et constitue un espace de rencontre repérant pour les professionnelles et les familles. Depuis 2009, la dynamique du relais commence à porter ses fruits, l'implication des assistantes maternelles se développe et il faudra sans doute repenser les moyens nécessaires en termes d'aménagement car le lieu d'accueil collectif est peu adapté.

Depuis 2009, avec le passage en gestion publique du multi-accueil, ce champ de l'accueil des jeunes enfants commence à se structurer : une réflexion sur l'évolution du besoin de garde et la diversité des modes d'accueil est en cours, une commission d'attribution des places a été récemment créée. Elle sera d'autant plus nécessaire que le rapport entre la demande et l'offre est proche de l'équilibre comme en témoigne le tableau suivant. En effet après une période entre 1998 et 2001 où les déclarations de naissance oscillaient entre 35 et 40 par an, elles ont baissées entre 2002 et 2007 pour se situer entre 27 et 32 par an. Cet accroissement naturel devrait être complété par l'arrivée de nouveaux foyers à partir de 2008.

#### *Rapport entre population petite enfance et offre d'accueil*

Enfants de moins de 3 ans : environ <b>100</b>	<b>80</b> places
Estimation 2009 – à partir des données caf, insee, éducation nationale et urbanistiques, en dynamique positive, vers 120 - 130 en 2012.	Nombre de places en accueil collectif : 40 Nombre de places <i>actives</i> en accueil individuel : environ 40 - 70 bénéficiaires de la prestation d'accueil du jeune enfant (PAJE) en 2008
Taux d'activité des familles 70 %	

*Tendances 2009*

Plusieurs chantiers attendent ce champ :

- avancer sur la diversité des modes d'accueil collectifs, le multi-accueil étant issu d'une logique crèche,
- construire une pratique d'analyse des besoins des familles,
- continuer le travail engagé d'ouverture au partenariat éducatif et social.

La nécessité du travail de coordination engagé autour des modes d'accueil est donc bien confirmée par l'ensemble de ces points. Ce travail de coordination devra sans doute s'intégrer dans une démarche plus globale, de pilotage et de coordination de la politique éducative territoriale.

## 4/ Enfance : une prise en charge importante

### A) De réelles qualités d'accueil familial fondées sur l'équipe CLAE - Centre de Loisirs

L'enfance, sur l'âge primaire allant de 3 à 10 ans, est le champ le plus développé et le plus ancien sur Montrabé.

C'est l'ACLM – Association du centre de Loisirs de Montrabé créée en 1984 – qui a initié le projet pour l'enfance mis en œuvre sur la commune.

L'originalité de cette association est d'avoir joué un rôle formateur sur la commune : nombre de professionnels, élus, responsables associatifs sont issus de ses rangs et constituent un noyau toujours présent dans la dynamique communale.

L'ACLM avec la commune a su fidéliser des compétences d'animation en consolidant progressivement les emplois entre le centre de loisirs et le clae.

Cette réalité a de fait construit un rapport de proximité, un climat familial avec les enfants et les parents puisque l'équipe d'animation par sa stabilité constitue un repère rassurant qui voit grandir les enfants.

#### *Fiche signalétique des CLAE et Centre de Loisirs*

Centre de Loisirs	Gestion associative Budget annuel dont subvention municipale de MAD supplémentaire matériel  45 places	fréquentation moyenne des 3-6 ans : Mercredi 20 petite vacances 11 Eté 12 1 adjointe 1 animateur	Fréquentation moyenne des plus de 6 ans : Mercredi 28 petite vacances 18 Eté 25 1 direction 3 animateurs	Horaires d'ouverture 7h30 / 18h30 Tarifs <i>cf. plaquette ACLM</i>  Aucune période de fermeture
CLAE	Gestion publique municipale	80 places en maternelle fréquentation moyenne du temps méridien 80 soit 70 % des enfants scolarisés 1 directeur 1 adjointe 8 animateurs	180 places élémentaire fréquentation moyenne du temps méridien 180 soit 83% des enfants scolarisés 1 directrice 1 adjointe 13 ou 14 animateurs	Horaires d'ouverture 7h30 / 8h50 12h/ 13h50 16h ou 17h / 18h30 Tarifs <i>Cf. grille tarifaire CLAE</i>
Personnels communs aux 2 accueils	Le directeur du CLAE maternelle est directeur de l'ACLM, La directrice adjointe du CLAE maternelle est animatrice à l'ACLM  1 animateur CLAE maternelle est animateur à l'ACLM		La directrice du CLAE élémentaire est adjointe à l'ACLM, La directrice adjointe du CLAE élémentaire est animatrice à l'ACLM  1animateur CLAE élémentaire est animateur à l'ACLM	

Sources ACLM MAIRIE 2009



Dans les pratiques éducatives et sociales de l'ACLM il est à souligner :

- La qualité des projets de sortie, entre 10 et 15 par an, dont la fréquentation est toujours forte.



- La capacité à accueillir et former des jeunes animateurs : sur 26 années, au moins 52 jeunes de la commune ont passé leur BAFA avec l'ACLM, ont vécu une expérience formatrice au sein des équipes. Ce rôle « pépinière » est à valoriser. Par exemple en 2009, 11 stagiaires ont passé leur stage pratique du BAFA à l'ACLM (stagiaires de Montrabé et de l'extérieur).
- Chaque année, l'association participe au financement de formations pour les membres de l'équipe. En 2009, l'association a financé 2 stages de formation BAFD et un accompagnement pour une VAE BEATEP.
- La rigueur gestionnaire : les comptes sont à l'équilibre, la situation saine.

Le partenariat entre l'ACLM et la municipalité est essentiel en matière de politique éducative. En effet c'est la qualité de l'organisation humaine, sa cohérence, sa capacité d'adaptation qui est le fer de lance de la conduite d'un projet pour l'enfance et la jeunesse utile.

### *Fonction, formation et statut des personnels de l'enfance*

Personnels titulaires fonction publique	1 Coordonnatrice Enfance & Jeunesse 1 Directeur CLAE maternelle – ACLM 1 Directrice CLAE élémentaire (1/2 temps) 7 animatrices CLAE- ATSEM ou Personnel de service ou bibliothécaire (temps partiels)
Personnels associatifs en CDI consolidé (autour de 30h) CDII	1 directrice-adjointe ACLM 3 animateurs ACLM
Personnels vacataires fonction publique temps partiel	15 (15h /semaines scolaires / 21h pour les adjointes) - dont 2 stagiaires BAFA- CLAE
Personnels associatifs en CDII (moins d'un mi-temps)	
Personnels associatifs en CDD (moins d'un mi-temps)	6 ACLM (pour des remplacements de CDII ou en renfort lors des sorties)
Personnels associatifs en contrat d'engagement éducatif (CEE)	13 ACLM
Personnels en emploi aidé	
Stagiaires	4 (ACLM) + 2 vacataires CLAE

Sources ACLM MAIRIE 2009

On le voit, la constitution d'un noyau d'animateurs professionnalisé et consolidé est en cours. Il est nécessaire d'aller au bout de ce processus et de trouver une forme de coordination entre la ville et l'association qui permette de manager cette équipe, de manière solidaire, de faire avancer de concert les évolutions cruciales à venir.

En effet, plusieurs événements structurels sont à appréhender dans le court terme :

- La réforme CAF en matière de versement des prestations de service.
- L'obligation d'adopter une politique tarifaire fondée sur le revenu des foyers.
- La diminution de l'accès aux emplois aidés.
- Le plafonnement du subventionnement communal.
- L'obligation d'adopter un cadre contractuel entre l'association et la collectivité.
- L'intégration d'une conduite et d'une coordination de la politique éducative locale.

Sur le fond de l'action d'animation, plusieurs de ces évolutions sont à l'œuvre.

En effet la population du centre de loisirs stagne voir régresse (en 2009). La légitimité, les qualités d'accueil du centre de loisirs sont particulièrement adaptées, malgré tout, à la tranche d'âge 3/8 ans. Cette situation peut laisser envisager une approche qui conforterait la compétence de cette tranche d'âge là et accompagnerait la mobilité des plus grands vers le tissu associatif.

#### *Évolution des fréquentations Centre de Loisirs*

	2005	2006	2007	2008	2009
Centre de loisirs moins de 6 ans	20	16	14	15	14
Centre de loisirs 6 ans et plus	22	22	23	25	24

Source ACLM 2010

La fréquentation du CLAE par contre augmente et va à nouveau augmenter dans les 5 prochaines années du fait de l'accroissement de la population scolaire. Cette évolution constitue un défi en matière de capacité d'encadrement.

#### *Evolution des fréquentations moyennes CLAE (pendant la pause méridienne)*

	2009	2010	Prévisions 2011	Prévisions 2012
CLAE moins de 6 ans	82	84	85	87
CLAE 6 ans et plus	186	186	187	188

Le développement d'une politique de formation de jeunes à travers des dispositifs tel que le service civique volontaire, l'accompagnement social de personnes en contrats aidés, la redécouverte du bénévolat et sa promotion devront venir compléter les modes d'organisation humaine de l'encadrement des enfants qui ne pourra reposer exclusivement sur du salariat.

En outre dans le cadre de la commission créée sur le thème « formes de coopération entre associations-centre de loisirs – clé », il apparaît que de nouvelles pratiques du partenariat semblent envisageables pour permettre des passerelles en terme d'intervenants issus des associations. Les associations – Art en Ciel (Théâtre), les Comètes (football américain), le Club de Tennis, le Cyclo-Club, le Club des Artistes, le Basket Club ...- pourraient être sollicitées pour des partenariats sur les vacances ou la semaine scolaire dans le cadre d'une nouvelle politique contractuelle entre la ville et les associations.

## **B) Un tissu associatif très actif**

Les associations sur la commune de Montrabé sont à la fois très investies, fréquentées, mais, de manière plus spécifique à cette petite ville, soucieuses d'être impliquées et partie prenante de la vie sociale et des projets locaux. Les responsables se connaissent, une stabilité dans le temps et des formes de « filiation » entre associations existent. Cela constitue un réseau mobilisable et à l'écoute.

### *Enquête adhérents des associations*

Associations thématiques accueillant des enfants/jeunes	Totaux E/J	3-5ans	6-8 ans	9-11ans	12-15 ans	16-18 ans	19-25 ans
Art en Ciel - théâtre	136	13	21	45	39	12	6
Club des Artistes – plast-	18	0	5	6	4	3	0
C° Ainsi Danse	51	2	16	15	11	4	3
École de Musique	67	0	12	28	12	8	7
Club de Basket	146	0	22	32	27	37	28
Cyclo-club	19	0	1	1	9	6	2
Comètes – foot américain	81	0	0	0	9	12	60
EMB Football	96	0	17	37	7	0	35
Gymanstic'Club	51	7	12	14	6	2	10
Judo Sambo'Club	68	11	12	19	10	9	7
Pieds gauches – foot loisirs	16	0	0	0	3	1	12
Tennis Club	161	5	14	47	54	23	18
<i>Totaux</i>	<i>910</i>	<i>38</i>	<i>132</i>	<i>244</i>	<i>191</i>	<i>117</i>	<i>188</i>

Source Mairie 2009

Ce tissu associatif est très stimulant pour les parents et les enfants qui s'y retrouvent massivement– 1000 jeunes entre 3 et 25 ans sont accueillis par les associations. On peut estimer environ à 400 les doubles inscriptions, et compte tenu de la part des externes ce sont près de 600 enfants et jeunes qui fréquentent ces pratiques.

En enlevant une part d'externes à la commune, ce sont autour de 400 jeunes montrabéens.

La répartition filles : 46% - garçons : 54% est globalement équilibrée, avec des activités où les prédominances existent, sur la danse ou le foot notamment.

L'accueil d'enfants est particulièrement développé dans les associations sportives avec une forte représentation des 6-13 ans dans les clubs de foot, basket, judo et tennis.

Le travail d'école de sport mené par ces associations constitue un enjeu important sur le plan éducatif et sur le plan de l'engagement des jeunes dans la vie sociale. La formation des jeunes est aujourd'hui un sujet interne à chaque association et mériterait une approche collective sur certains sujets.



### *Organisation des associations*

Associations thématiques accueillant des enfants/jeunes	Encadrement bénévole	Encadrement professionnel	Créneaux semaine	Créneaux mercredis	Formation de jeunes bénévoles	Projet mis en avant	Question d'actualité
<b>Art en Ciel – théâtre</b> 260€ - 290 €/an	oui	1 anim intermittent du spectacle	Tous les soirs 16h -17h à 19h	13h30 à 21h	non ?	Dynamique de création de groupe Stages vacances Les ados	Un soutien et un partenariat avec la ville plus réels.
<b>Club des Artistes – plast-</b> 150€/an	oui sur dessin et loisirs créatif	Sur stages et peinture	Lundi 17h45 19h45	14h30 à 16h	non		
<b>C° Ainsi Danse</b> 180€/an/1h sem 445€/an/3h30 sem	Non sur les interventions  oui sur les spectacles	1 prof CDI lissé 12h à 15h/sem	Lundi 18h à 20h30 Samedi 9h30 à 12h30	De 16h à 21h	Non ? Jeune aide Jeunes référentes ?	Projet d'école de danse Interrogation sur l'accessibilité sociale et l'engagement	Quels locaux pour l'avenir Création partenariale avec Théâtre et Musique possible
<b>École de Musique</b> doublement des effectifs en 5 ans  470€ / an	Non	10 profs CDI lissés 5/6 h sem	Tous les soirs de 1h à h	De à	non	Ouverture au partenariat Soutien vie culturelle Projet de salle de concert	Dispersion des sites déséquilibre budgétaire alarme financière
<b>Club de Basket</b>  /an	oui	1 Éducateur en CAE	Le lundi et jeudi 19h 21h	14h-17h en attente salle polyvalente	oui	Projet en coopération avec le Collège	Question sur les relations conflictuelles entre parents
<b>Cyclo-club</b>  20€/an	oui	non	Sortie le samedi matin	17h 19h	oui	Sécurité routière partenariat centre de loisirs	Pourquoi pas un projet d'itinérance avec des jeunes ?
<b>Comètes foot américain</b>  90€/an	oui	1 BE CAE	Samedi 14h - 16h	Mercredi 16h -18h 18h – 20h	oui	Initiation flag valeurs éducatives mixité sociale	Essor du club création d'un poste partenariat avec la ville
<b>EMB Football</b>  95- 105€/an	oui	non		Toute l'après-midi	oui	La formation la pédagogie jumelage Aix	l'engagement bénévole
<b>Gymanstic'Club</b>  106- 130€/an	non	Profs CDII 3h/sem	Jeudi 17h à 19h		non	Projet baby gym	Baisse de fréquentation sur la section hip-hop ?
<b>Judo Sambo'Club</b>  110€/an	non	Un prof BE	vendredi 17h30 21h	16h - 19h	Non ?	stages vacances	
<b>Pieds gauches foot loisirs</b>  15€/an	oui	non	Tous les vendredis 18h30 21h	non	non	Mixité filles garçons	Ping-pong loisirs ?
<b>Tennis Club</b>  220€ à 365€/an	Non	1 prof BE en CDI emploi mutualisé	Tous les soirs de 17h30 à 19h30 le samedi de 10h à 12h	À partir de 13h30	système de tutorat des jeunes vers les enfants	Stages vacances Tournée d'été	Consolidation durable de l'emploi Partenariat Ecole/Claé

2009

L'organisation des pratiques est répartie sur l'ensemble de la semaine scolaire le soir après la classe et le mercredi après-midi. Tous les créneaux d'utilisation des espaces et équipements sont mis à contribution, un effet de saturation existe, il justifie une évolution qui est prévue par la collectivité avec la programmation à moyen terme d'une salle de spectacle et d'une salle des sports sur un nouvel espace de loisirs.

On peut noter aussi, pour une commune de cette taille l'intérêt, d'avoir quatre associations à dominante artistique et culturelle – Théâtre, Danse, Arts Plastiques, école de Musique- qui attirent une population enfants et jeunes réelle : environ 150 enfants de 3 à 11 ans et un centaine de 12 à 18 ans, avec une population adolescents entre 14 et 17 ans bien représentée sur le théâtre notamment.

Cette population d'adolescents est aussi importante sur une autre association atypique par son fonctionnement éducatif construit sur la rigueur et la solidarité du collectif : le football américain.

Quatre autres associations pourraient mobiliser les jeunes :

- L'association Bol de Mil dont l'activité humanitaire au Mali, le parcours humain de ses dirigeants constituent une expérience qui ne peut laisser indifférent.
- No Larsen : caractérisée par ses compétences techniques et relationnelles dans le domaine de la programmation de concerts de musiques actuelles, cette association est une ressource sous utilisée par la ville pour accompagner sa programmation culturelle.
- La gare aux Artistes : résidence permanente d'une troupe de créateurs, leur activité reste très peu ouverte vers le public local, mais cet espace original pourrait séduire quelques jeunes en recherche.
- Le Comité des Fêtes : l'organisation de la fête portée par cette association est une véritable occasion d'implication des jeunes majeurs, leur place dans l'évolution du projet de cœur de village pourrait être actualisée.

Un poste d'agent public de coordination de la vie associative a été créé statutairement en 2001. Il permet aux associations de bénéficier d'un relais permanent avec la ville.

Il contribue à réguler certains usages autour des patrimoines mis à disposition, à enrichir l'analyse des pratiques et depuis 2001 à coordonner la mise en œuvre d'un forum des associations. Ce travail mérite d'être valorisé et la logique d'appui, de soutien encouragée.



Quelques actions partenariales existent, elles constituent les prémices de coopérations plus structurantes, entre notamment services éducatifs et associations :

- des ateliers de clubs sur le centre de loisirs,
- des auditions de l'école de musique sur l'école élémentaire, ...

### **C) Des relations à structurer autour de la liaison parents-école-loisirs**

La sollicitation de parents par les acteurs éducatifs ne peut se jouer de manière incohérente. Entre l'attente de l'école qui exprime clairement son souhait de voir préserver sur la semaine scolaire un rythme de vie permettant la construction des apprentissages et l'hyper-sollicitation des enfants d'âge primaire par le tissu associatif, le centre de loisirs associé à l'école et celui du mercredi peuvent jouer un rôle régulateur.

La fatigue des enfants est repérée par les enseignants du primaire, du collège aussi. Les parents d'élève présents de manière constructive sur la commune au travers des associations FCPE, APEM constatent aussi cette activation importante.

La commission «Education partagée » à laquelle ils participent avec les directions d'école est un espace à valoriser pour trouver avec les centres de loisirs des formes de sensibilisation des familles au rythme de vie des enfants.

Par ailleurs l'intégration du CLAE sur l'école maternelle a conduit les deux équipes d'enseignants et d'animateurs-ATSEM à trouver les complémentarités utiles pour faciliter la vie à l'école. Ces pratiques mériteraient d'être posées dans le cadre d'un écrit intégré au projet d'école.

Sur l'école élémentaire, la relation est de fait différente, avec un CLAE installé sur l'Espace d'Accueil Antoine de St Exupéry, cette distance physique – 50 m- suffit pour créer aussi une distance éducative. La compréhension des rôles de chacun, la complémentarité à trouver, reste encore à établir.

Le CLAE ne peut être un lieu d'animation sur la semaine scolaire, il est avant tout une forme d'accompagnement du rythme de vie d'enfants qui sont de fait mobilisés sur une semaine scolaire. D'un autre côté cet espace doit être reconnu comme un partenaire éducatif par le monde enseignant. Une passerelle fondée sur la coopération entre ces deux entités reste à structurer – autour d'enjeux communs, de règles de vie, de projets partagés, etc. ...

Diverses situations restent à clarifier et peuvent constituer des chantiers communs entre représentants des parents, de l'école et des services éducatifs de la ville :

- une meilleure accessibilité pour l'école aux espaces Saint-Exupéry,
- le rôle et la place de l'aide aux devoirs,
- l'évolution du «verdissement» de la cour, ...

Le centre de loisirs et le CLAE peuvent jouer un rôle de « passeur » entre les temps familiaux et les temps d'activités associatives. De part la proximité des espaces de pratique et la proximité relationnelle, pour notamment les enfants d'âge élémentaire, le centre de loisirs doit pouvoir constituer un moyen sécurisant et apaisant facilitant les

transitions. Il doit permettre aux plus grands, entre 8 et 10 ans, l'apprentissage d'une autonomie de circulation et d'un équilibre entre école - repos - devoirs - clubs - relations sociales - espace personnel...

### *Une journée type d'un jeune Montrabéen*

Lever	Accueil Claé	Classe	Claé (Animation + Repas)	Classe	Claé	Devoirs
7h30 / 8h	8h15 / 8h50	9h / 12h	12h / 13h50	14h / 16h ou 17h	16h ou 17h / 18h	Claé ou après 18h

Ces espaces éducatifs intermédiaires doivent aussi se donner un rôle régulateur pour mettre en évidence les effets de saturation des enfants, la fatigue. Particulièrement pour les plus jeunes ils peuvent constituer, au-delà d'un mode de garde, une alternative éducative sur la semaine scolaire adaptée aux besoins et attentes des enfants et des familles. Une spécialisation des espaces du centre de loisirs tournée vers les 3-7 ans peut être une question à traiter entre partenaires éducatifs.

Ecole – Famille - Clubs – Centre de Loisirs : la perméabilité de ces sphères entre elles, leurs articulations, leurs complémentarités, restent des défis à relever sur Montrabé. Les conditions relationnelles et matérielles sont par contre réunies pour avancer.

## **D) Absence d'une politique sociale liée au champ socio-éducatif**

Force est de constater que la ville de Montrabé n'a pas de politique d'accessibilité sociale aux pratiques. La connotation « ville de riches » pèse sans doute dans la balance. On a vu plus haut que cette image est toute relative, les familles modestes existent sur cette commune, les éléments suivants en témoignent aussi.

### *Revenus des allocataires*

Nombre de foyers avec enfant-s proches du seuil de bas revenus (903 euros en 2008) ou au seuil en dessous ou légèrement au-dessus du fait des allocations	Nombre de foyers avec enfant(s) bénéficiant d'une ou plusieurs allocation-s CAF	Nombre de foyers avec enfants dont le revenu mensuel de consommation est inférieur à 1,5 smic (total salaires plus allocations rapporté au nombre d'unités de consommation)
<b>Environ 80</b>	<b>344</b>	<b>Environ 120</b>

Source CAF 2008

Les tarifs d'inscription aux pratiques de loisirs peuvent donner à réfléchir. La fréquentation faible des familles à ressources modestes sur le centre de loisirs peut interroger.

Aujourd'hui la CAF passe à une étape régulatrice en matière de modalités de tarification des centres de loisirs: passage à l'heure et mise en œuvre d'une tarification modulée en fonction des revenus. Cette réforme va obliger la ville à se poser des questions, elle est l'occasion de prendre en considération la mixité sociale en cours et à ré-identifier son rôle dans le partenariat avec les associations locales.

*Tableau sur les prix des pratiques de loisir et des services éducatifs*

	Ecart clubs sportifs	Ecart clubs artistiques	10 journées au centre de loisirs	Une année au CLAE	Une année à la cantine
Prix licence ou service/an /enfant	15€ - 175€ moyenne 120€	15€ - 470€ moyenne 250€	120,00 €	110 €	400 €

Budget annuel pour un enfant qui mange à la cantine, fréquente le CLAE, parfois le centre de loisirs et pratique le théâtre : 880 €

Source Mairie 2009

En l'absence d'une politique sociale communale, les prix pratiqués sur les stages et séjours du centre de loisirs sont ainsi fondés sur les coûts, ce qui a pour effet d'en proposer peu - deux ou trois par an - et d'afficher des prix comparables aux séjours de vacances des voyagistes.

Cette illustration doit interroger la ville et ses partenaires sur le rôle des loisirs sur le territoire : sont-ils des espaces d'éducation, de formation, d'apprentissage de la vie sociale où relèvent-ils d'une forme de commercialisation de loisirs libres de toute régulation?

La professionnalisation des associations instituée par la normalisation des règles d'encadrement des pratiques – exigence de Brevets d'État, de matériels répondant à des règles de conformité, gestion des risques juridiques...- conduit les associations à rechercher les ressources permettant d'assumer ces emplois. C'est le cas sur Montrabé pour le tennis, les Comètes, le théâtre, l'école de musique, le judo ...

Faut-il accompagner cette évolution ? En soutenant plus les finances de ces associations et / ou en aidant les familles à accéder aux pratiques ?

Faut-il valoriser les associations à encadrement exclusivement bénévoles ?

Faut-il créer des passerelles entre emploi associatif et emploi public comme c'est le cas par exemple avec l'ACLM ?

Aujourd'hui face à cette situation contrastée, la ville ne peut plus traiter de manière uniforme le champ associatif, ce champ d'animation de la vie locale est irremplaçable par du service public, par contre quel nouveau contrat social le service public territorial souhaite passer avec le tissu associatif ? La question est là.

## **E) Un groupe scolaire peu fonctionnel, des espaces de centre de loisirs sans identité**

*Propos introductif :*

*L'école publique communale en France a vécu depuis trente ans une profonde mutation.*

*Aujourd'hui l'école c'est un système de ramassage et de transport scolaire qui démarre tôt le matin notamment dans les zones rurales, c'est un dépose minute sécurisé devant l'établissement avec des agents en blouse orange pour faire traverser dans les clous les enfants amenés directement par leurs parents, c'est une boucle en hippodrome pour faire tourner les bus devant l'école, des parkings pour les personnels d'enseignement et pour les agents d'accueil qui parfois dès 7h prennent le relais des parents pour un temps de garderie ou de centre de loisirs jusqu'à l'arrivée 10' avant l'entrée en classe des professeurs des écoles, en maternelles les ATSEM viennent les assister, entre 12h et 14h les animateurs arrivent pour organiser un temps éducatif de repos, de détente, de repas dans un restaurant scolaire où la diététique, les produits bio, les repas à thème structurent les menus affichés en début de semaine. Des protocoles élaborés avec les familles, les médecins et les services éducatifs permettent de prévenir les allergies alimentaires. Les services sociaux de la ville gèrent les impayés cantine et centre de loisirs selon une politique sociale locale.*

*L'après-midi la salle sieste accueille les plus petits, elle est équipée selon les règles de sécurité et d'hygiène que la PMI contrôle. Les plus grands partent en cours d'EPS avec leur enseignant et l'éducateur sportif que la ville met à disposition et que l'Inspection Académique a agréé. D'autres classes sont soit dans la salle d'éveil aux arts plastiques, ou dans la bibliothèque centre de documentation, d'autres élèves travaillent de manière autonome sur les ordinateurs portables attribués à chaque classe, pendant que le professeur prépare sur tableau blanc interactif connecté à internet le programme de projet culturel bâti en partenariat avec l'école de musique, il permettra de sortir trois fois cette année pour aller à la rencontre des musiciens et de redémarrer enfin la chorale de l'école tombée en désuétude. Dans le fond de la classe les moisissures cultivées dans le cadre du projet « main à la pâte » soutenu au plan national par Georges Charpak sont observées sous le microscope par deux apprentis chercheurs. A 16h de retour des terrains de handball et de la salle de motricité où le mobilier spécialisé a fait merveille les enfants du cycle 2 partagent une collation composée de fruits qui s'insère dans le projet de lutte contre l'obésité, ils passent ensuite aux toilettes où les fontaines d'eau ont été refaites.*

*A 17 h les animateurs du centre de loisirs associés à l'école reprennent à nouveau le relais des enseignants jusqu'à 19h ce temps est mis à profit par certains enfants pour récolter les légumes du potager expérimental défriché par les services techniques de la ville, d'autres sont sur les vélos du parcours de sécurité routière matérialisé dans la cour pour réapprendre à venir à l'école à vélo, un projet vélo-bus encadré par des parents bénévoles vient de voir le jour, un animateur accompagne un petit groupe jusqu'aux terrains d'entraînement de leur club de foot ou de rugby, pendant que le reste de l'équipe anime les ateliers de préparation du Carnaval où les plasticiens de la compagnie en résidence apportent leur expérience; en parallèle les enfants relevant du contrat local d'accompagnement à la scolarité sont suivis par des intervenants spécialisés selon la charte nationale des CLAS. Enfin le directeur du centre de loisirs breveté d'État supervise, avant la réunion de la conférence parentale organisée en partenariat avec la FCPE, l'installation du nouveau mobilier de la plaine de jeux d'extérieur certifiés ISO.*

*Cette école existe, en Midi-Pyrénées dans des villes comme Tournefeuille, Blagnac, Pamiers, des communautés de communes comme celle du Séronnais en Ariège ou de Cère et Dordogne dans le Lot. Soit les ressources financières de la ville, soit la volonté politique, soit les deux ont généré ces écoles lieux de vie et de partenariat où tout est possible, où tout est dû, tout est parfois trop.*

*A contrario il existe trop d'écoles à l'abandon, où le désintérêt et l'approche misérabiliste l'emportent.*

*L'attente des familles est aujourd'hui dopée par un contexte économique, social, culturel, juridique qui à la fois contraint, désresponsabilise, informe, éduque...En Midi-Pyrénées, 80% des enfants mangent à la cantine et restent sur l'école sur le temps méridien, 50% des enfants restent sur le site scolaire 3 heures de plus que le temps scolaire, 15% restent sur la totalité de l'amplitude d'ouverture du site soit 11h pour certains sites.*

*Les fonctions d'enseignement se sont élargies à de nouvelles thématiques, de nouvelles approches pédagogiques, de nouveaux partenaires.*

*Les écarts de dotation entre les communes vont de 1 à 100. Ce système n'est ni encadré ni régulé.*

Sur la commune de Montrabé, la collectivité est confrontée à une situation difficile à prendre en compte. En effet la population scolaire stagne et en même temps le niveau d'attente des éducateurs – parents, enseignants, animateurs- augmente.

### *Evolution des effectifs scolaires*

rentrées	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
maternelle	155	158	139	126	120	100	113	109	114
élémentaire	232	239	244	246	255	260	230	218	218
<b>totaux</b>	<b>387</b>	<b>397</b>	<b>383</b>	<b>372</b>	<b>375</b>	<b>360</b>	<b>343</b>	<b>327</b>	<b>332</b>

Source Mairie Montrabé 2010

Face à cette évolution de l'école primaire, la compétence de la commune demeure, mais la question sur Montrabé comme sur de nombreuses villes est : jusqu'où faut-il aller ? Comment s'élaborent les choix d'accompagnement des évolutions des patrimoines et fonctionnements de l'espace et de la semaine scolaire. Et quels moyens doivent et peuvent être mobilisés pour faire face à ces choix ?

Sur Montrabé nous sommes dans un niveau de prise en compte correct et l'ensemble Saint-Exupéry constitue un périmètre éducatif conséquent, comme l'indique les éléments ci-dessous.

### *Fiche signalétique des moyens déployés sur le site scolaire de Montrabé*

Espace Saint-Exupéry attenant	4 classes en maternelle	9 classes en élémentaire	Un restaurant scolaire en liaison
Une bibliothèque avec une animatrice	4 ATSEMS Titulaires	Un préfabriqué polyvalent 2 préfabriqués pour accueillir 2 classes	72 places maternelles 112 places élémentaires
Une salle de gymnastique	Un espace calme lecture vidéo en mezzanine	Des espaces ateliers entre les classes encombrés	Parkings accessibilité importante et sécurisée
Une salle informatique un atelier de peinture	2 Salles de sieste en préfabriqué à l'extérieur 1 autre préfabriqué à usage polyvalent	CLAE élémentaire dans l'espace Saint-Exupéry doté d'1 mi-temps de direction	Ecole de Musique en proximité
Une salle de réunion / formation	CLAE maternelle intégré à l'école doté d'1 mi-temps de direction	Salle polyvalente pour EPS à 5'	Terrains de sports extérieurs à 10'
<p>En 2009, la dépense totale de la collectivité par enfant et pour l'année était de : 1242 € en Maternelle et 326 € en Elémentaire.</p> <p>Cette dépense prend en compte les dépenses pour les fournitures scolaires, les personnels notamment ATSEMS mis à disposition des enseignants de maternelle, un budget transports scolaires.</p> <p>En outre la coordinatrice de la politique éducative de la ville est aussi à disposition des écoles pour faciliter l'articulation Ecole-Loisirs-Familles.</p> <p>Enfin en 2009, se rajoutait un personnel administratif d'aide à la direction par école, pris en charge par l'Inspection Académique.</p>			

Source Mairie Montrabé 2010

L'idée première de la Ville de constituer un pôle éducatif, social et culturel rassemblé sur le cœur de village est confirmée par le PLU. Mais cette idée repose sur la capacité des acteurs éducatifs, qu'ils soient enseignants, animateurs ou bénévoles associatifs, à mutualiser des espaces thématiques – salle de pratiques sportives, bibliothèque, salle d'arts plastiques, terrains de sports, espaces sportifs couverts...-

Cela sous-entend un effort de compréhension des enjeux des uns et des autres et de coordination important, pour trouver les ajustements permettant la cohabitation. La mutualisation a des limites notamment pour les enfants les plus jeunes, d'âge maternel, qui ont besoin d'un mobilier spécifique en proximité immédiate.

Sur le fond, force est de constater : avec les acteurs éducatifs, réunis en commission, que les espaces scolaires ne sont pas toujours fonctionnels, sont restreints et commencent à vieillir; que les espaces du centre de loisirs pourraient être plus spécifiés et appropriés à des pratiques éducatives ; que la mutualisation de certains espaces n'est pas toujours effective.

Des espaces spécifiques manquent et constituent les besoins les plus clairement exprimés :

- Un atelier arts plastiques et autres activités pratiques de découverte proche de l'école élémentaire, bien qu'un atelier de ce type existe dans l'espace Saint-Exupéry.
- Une salle de motricité adaptée aux plus petits et proche de l'école maternelle.
- Une salle de sieste intégrée à l'école maternelle.
- Un espace pour que les enfants fassent leurs devoirs.
- Une salle de réunion et de préparation pour les enseignants afin de restituer l'atelier entre classes qui avait été transformé en salle des maîtres.
- Des espaces de rangement.

D'autres questions méritent une attention : la dimension pratique, intime et sécurisante des toilettes en élémentaire, la *végétalisation* d'une zone verte-jardin-potager, la petite taille des cours de récréation, l'encombrement des espaces-ateliers entre les classes de l'élémentaire...

Par ailleurs l'espace de cuisine et de restauration devra être réadapté aux normes en vigueur et aux fonctionnalités attendues pour gérer un effectif plus important.

Du côté centre de loisirs / clée, les espaces saturent à certains moments de la journée et restent dans une logique de polyvalence qui les rend peu repérables en termes de fonctionnalité.

Doit-on spécialiser plus en fonction d'un âge, le centre de loisirs étant plus particulièrement adapté aux plus jeunes ? Doit-on repenser la circulation des plus grands sur l'ensemble des possibilités offertes par Saint-Exupéry ? Doit-on renforcer la fonction jeux en se rapprochant d'un espace de type ludothèque, ce qui permettrait en outre de mieux accueillir le Relais d'Assistantes maternelles ? Doit-on créer un véritable atelier d'éveil ?

Ces questions mettent en lumière la circulation des enfants dans les différents espaces et la coopération entre école, services municipaux et associations pour gérer cette diffusion.



Comment permettre à un groupe d'aller de manière sécurisée à la bibliothèque ou sur l'atelier informatique, ou sur la salle d'arts plastiques pendant que l'enseignant ou l'animateur reste avec un autre groupe, comment favoriser l'accès, sur des créneaux prioritaires, à des salles, comme la salle de gymnastique ?

Saint-Exupéry correspond à un choix de la ville pour ouvrir l'école sur des équipements municipaux, pour mutualiser des espaces. Aujourd'hui ce patrimoine et ce potentiel de coopération n'est pas optimisé comme il pourrait l'être.

Sur la forme, la volonté d'une remise à niveau est portée par la ville, l'élargissement foncier de la zone scolaire est en route et en témoigne. Il reste un travail de programmation à arbitrer et structurer.

Un schéma, pré-programmatique des aménagements et fonctionnements, a été enclenché dans le cadre de la démarche de bilan. Une commission « évolution des espaces éducatifs » ouverte aux acteurs éducatifs, a été créée. Les prochaines étapes, passent par une phase d'arbitrage sur des choix et un calendrier de réalisation.

Ces aménagements pour redonner de la fonctionnalité aux espaces éducatifs constituent seulement une première étape dans le court terme puisque le nombre de classes pourrait augmenter d'au plus 4 unités d'ici 2016 dans le cadre de l'accroissement démographique structuré par le PLU. Cette étape se situe sur un moyen terme qui nécessitera la programmation de construction de classes sur le site centre actuel, jusqu'où est-ce possible ?

#### *Évolution prospective des effectifs scolaires*

Rentrées	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Logements nouveaux	26	48		164	106	11	puis progression maîtrisée		
Population	<b>3400</b>	<b>3400</b>	<b>3500</b>	<b>3800+</b>	<b>4000+</b>	<b>4100</b>	<b>4200</b>	<b>4400</b>	<b>4500</b>
Maternelle	113	109	114	117	130	136	144	147	147
Elémentaire	230	218	218	221	228	233	240	242	241
Totaux	<b>343</b>	<b>327</b>	<b>332</b>	<b>338 +</b>	<b>358 +</b>	<b>379</b>	<b>384</b>	<b>389</b>	<b>388</b>

Source mairie 2010

A plus long terme une deuxième phase d'accroissement entrainera sans doute la programmation d'un deuxième groupe scolaire.

## **5/ Jeunesses : la rupture de lien**

### **A) Une ville où l'identité jeune n'existe pas**

Lorsqu'on observe la ville dans ses aménagements, ses équipements, ses commerces, ses lieux d'accueil, si l'identité famille est évidente, les formes et codes permettant à des jeunes de s'identifier n'existent pas.

Pas de bistrot, de commerces dans lesquels ils puissent se reconnaître, pas de services, d'actions, de personnes qui les accueillent. Seule exception le city-stade premier espace dédié aux jeunes créé en 2008 et dont l'utilisation est en cours d'appropriation.

On peut avec la proximité de Toulouse se poser la question d'ailleurs de la nécessité de créer cette identité sur Montrabé. La ville n'a-t-elle pas un autre rôle à jouer pour au contraire permettre la mobilité des jeunes à partir des 14-15 ans vers l'ouverture culturelle et sociale que permet Toulouse ?

Par contre les jeunes sont là : 500 jeunes entre 13 et 25 ans, dont 250 mineurs sont Montrabéens.

Il est nécessaire de distinguer les jeunesses, c'est pourquoi nous parlerons plus de « jeunesses au pluriel » en identifiant de suite quatre grandes périodes :

- Dès le passage au collège une autre vie démarre pour les préadolescents d'abord fondée sur une organisation nouvelle de la scolarité et un apprentissage de l'autonomie en la matière, les loisirs complètent parfois un agenda hebdomadaire bien chargé, l'orientation et les risques de décrochage scolaire sont progressivement prégnants.
- La période de l'adolescence autour de 14-15-16 ans est une étape de sensibilité. Si le questionnement sur soi, sur les autres, sur le monde est un trait commun, il peut prendre des formes très différentes d'un jeune à un autre. L'écoute de désirs de reconnaissance peut être un mode d'action pour maintenir une passerelle entre cet âge et le rôle des adultes.
- La majorité, avant et après, constitue aussi un âge particulier où des actes symboliques forts vont nourrir le quotidien du jeune – le bac, le permis, le premier job, l'orientation professionnelle, la citoyenneté, l'émancipation de la sphère familiale...- L'apprentissage des responsabilités et l'engagement devraient caractériser cette période.
- Enfin la période 20-25 ans plonge le jeune dans la réalité de la vie d'adulte face à des choix cruciaux : autour de cursus d'étude, de l'emploi, du logement, de la vie de couple, ...

La commune a pourtant vécu l'émergence forte d'une initiative portée par des jeunes et pour des jeunes. Dans l'histoire de la commune cette expérience reste dans toutes les mémoires: Lez'ArtsdeMai.



Affiche (2004)

Ce festival jeune a connu un succès tel que le territoire a été dépassé, cette ville pour quelques jours appartenait aux jeunes, bien au-delà des jeunes de la commune. En effet cette opération réalisée trois fois, organisée avec le concours de l'association No Larsen, d'animateurs de la commune et de quelques jeunes a été victime de son succès. Entre festival de musiques actuelles et convivialité, on est passé de 300 à 3000 participants autour d'âges plutôt – adolescents et jeunes majeurs.

Cette situation a fait peur au voisinage, aux élus et cette manifestation n'a plus été reconduite. Elle laisse un souvenir doux-amer car elle faisait la preuve d'une compétence de jeunes dans l'organisation d'un événement dédié aux jeunes et, au-delà du temps fort qu'il représentait, elle démontrait la difficulté d'inscrire une initiative dans une coopération structurée avec la ville, dans un projet construit pour durer, dans une dynamique plus ciblée sur la population de la commune.

Elle a eu pour bénéfice de faire prendre conscience qu'un projet pour et par les jeunes nécessite un cadre politique et technique structurant, elle laisse en suspend des envies et des compétences qui pourraient à nouveau être sollicitées.

## **B) Préadolescents : une rupture relationnelle à partir des années collège**

Sur Montrabé, on l'a vu, la prise en compte de l'enfance est un point fort. Le «cocooning» que constitue les années du primaire crée d'ailleurs un contraste et une forme de rupture au passage au collège.

Si les parents d'élèves, les éducateurs en général, mais aussi les responsables associatifs et les élus locaux constatent de fait cette coupure relationnelle, pour autant ces jeunes qui passent au collège expriment aussi un choix de rupture, dans leur désaffection du centre de loisirs, dans leur démarche d'entre-soi qui est bien repérée par les personnels éducatifs et les parents.

La chance sur Montrabé est de bénéficier de l'implantation du collège qui joue un rôle «d'ilot» éducatif à tous points de vue. En effet un travail important est réalisé pour ouvrir les élèves sur leur richesse individuelle, sur la différence, sur les responsabilités et l'intérêt

du dialogue, à travers :

- les ateliers du foyer socio-éducatif,
- l'accompagnement éducatif,
- les projets de voyages scolaires,
- les rencontres organisées au sein de l'établissement,
- la formation des délégués, l'UNSS ...

Une réelle écoute de l'équipe éducative existe, elle permet de mettre en évidence que globalement ces préadolescents vont bien, de créer un climat de confiance avec ces jeunes et leurs parents délégués et d'identifier qu'au-delà des apparences que chacun veut se donner, du désir de conformité au désir de réussite qui pèse sur eux, des situations de fragilité, des angoisses existent.

Un potentiel d'action et de partenariat peut se structurer entre ce collège et la commune de Montrabé.

Cet espace éducatif structure la semaine scolaire avec quelques associations qui arrivent à mobiliser les préadolescents sur des pratiques culturelles ou sportives le soir ou le mercredi après-midi. Il met en évidence le désert que constituent les petites et grandes vacances sur Montrabé.

Il ne s'agit pas sans doute de combler un vide qui n'existe pas. Les préadolescents et encore plus les adolescents apprennent rapidement à le gérer. Le travail scolaire prend une part importante de ce temps, les relations affinitaires souvent le reste, à distance ou par petits groupes, ces jeunes savent se retrouver sur la commune comme en témoigne la carte réalisée par les jeunes du Conseil Municipal de Jeunes :



Il n'en reste pas moins qu'entre le collège, le parent, les associations locales, le centre de loisirs, il manque dans l'organisation communale un interlocuteur repéré et référent pour les jeunes.

### **C) Le Conseil Municipal de Jeunes : une démarche à poursuivre**

Le Conseil Municipal de Jeunes élu en 2008 constitue une démarche d'écoute et de valorisation de la place des jeunes dans la cité.

Les 12 jeunes élus avec le concours de l'école élémentaire et du collège sont issus des classes de cours moyen et des 4 niveaux du collège. Ce premier mandat de 2 ans va arriver à son terme et à l'actif de cette initiative communale plusieurs actes concrets :

- D'abord l'identification d'un poste d'animation de cette démarche et donc d'un interlocuteur pour ces jeunes élus. Ce poste devra s'intégrer dans un projet jeunesse qu'il introduit sur la commune.
- Ensuite une observation et une compréhension de la vie d'une ville par ce groupe de jeunes.
- Et de manière plus matérielle des actions d'animations et de réalisations d'aménagements qui permettront aux jeunes élus de faire un bilan :
  - en premier la création et l'organisation de Festi'JeuXnes
  - l'argumentation et la budgétisation d'un espace de jeux
  - une vraie réflexion sur l'aménagement d'une piste cyclable
  - la proposition d'une journée sans voiture
  - des actions solidarité : don hôpital des enfants et partage d'un goûter dans une maison de retraite
  - ...

Cette première expérience mérite d'être poursuivie et de trouver son identité pleine et entière au sein d'une politique jeunesse plus affirmée. Notamment en renforçant peut être en partenariat avec la formation des délégués du collège le travail de formation des jeunes à l'écoute, à la prise de parole, au travail de groupe. Mais aussi en travaillant avec le tissu associatif sur la prise de responsabilité des jeunes dans la vie locale, Festi'JeuXnes pourrait être un point d'orgue dans cette orientation. Enfin l'ouverture aux plus âgés permettrait à certains de prolonger l'expérience et peut être de raccrocher un ou deux lycéens.



## **6/ Prévention : des signaux d'alarme**

### **A) Une disponibilité parentale mise à l'épreuve**

Montrabé n'échappe pas aux caractéristiques des périphéries de grande métropole, la ville a son lot de familles déracinées, l'isolement familial existe et parfois crée des situations de souffrance et de violence. L'Unité Territoriale d'Action Médico-sociale du Conseil Général – compte 80 situations connues sur 2 ans.

100 familles monoparentales, 250 ménages nouveaux en 4 ans à travers un parc de logements sociaux en évolution forte entre 2009 et 2012, des ménages très investis sur le temps travaillé - 92 % des femmes entre 25 et 54 ans travaillent, une culture de l'ambition sociale qui pèse... les éléments sont réunis pour que des familles et des jeunes se retrouvent dans des situations de rupture.

Au collège pour 10% des élèves des symptômes de mal-être sont clairement identifiés : stress, angoisses, repas sautés, détresse. Cette tranche d'âge qui exprime son rapport à la vie sociale met en lumière une attente forte des familles en termes de réussite, cette attente n'est par contre pas toujours accompagnée par des parents très occupés sur le plan professionnel.

Quel relais social sur la commune ? Le service social fait de son mieux mais le traitement administratif des aides, de l'information quotidienne pèse déjà sur le poste à temps partiel dédié à ce service et le travail social de proximité nécessite une mobilité et une expérience particulière.

### **B) Des jeunes en errance**

L'image CSP+ de la ville masque en fait une réalité plus alarmante : aujourd'hui une cinquantaine de jeunes entre 13 et 25 ans sont repérés par le service de police municipale et la gendarmerie en situation de conduites addictives et/ou d'incivilité.

Parmi ces jeunes un petit noyau d'une dizaine franchi la ligne jaune de manière quasi quotidienne, pour les autres c'est plus occasionnel mais avec une régularité qui s'inscrit souvent dans la semaine, et notamment la fin de semaine.

La banalisation ou le déni du côté des familles est relativement important.

Un travail d'information et de mobilisation des parents et des jeunes est lancé en partenariat avec le collège et la BPDJ (Brigade de Prévention de la Délinquance Juvénile).

Si un travail autour d'un système sanction-réparation semble difficile à mettre en œuvre notamment avec la Justice, une mobilisation locale pourrait être ciblée sur des jeunes qui seraient accompagnés pour franchir un cap difficile dans le cadre d'un suivi fondé sur un référent et une approche collective de type cellule de veille.

Au collège une attente existe aussi sur la question sociale, peu doté en temps d'assistante sociale, le collège est relativement démuné pour accompagner jeunes et familles en difficulté ou en recherche de solution. Des formes de tutorat éducatif en dehors du temps scolaires pourraient être utiles.

Qui prend l'initiative, comment la municipalité se situe face cette question délicate de la prévention de la délinquance ?

### **C) Absence d'un référent local**

Aujourd'hui la ville n'a pas en son sein d'interlocuteur professionnalisé sur la question de l'accompagnement social des familles et des jeunes.

Du coup le système de coopération entre institutions – entre professionnels, qui est souhaité par le collège, l'UTAMS, la police municipale, est difficile à faire émerger.

Les familles en difficulté et les jeunes en rupture n'ont pas d'interlocuteur communal.

La commune veut-elle, peut-elle prendre en compte ce besoin ? Jusqu'où ? Sur quel profil de compétences ?

Assistante sociale ou éducateur de rue ? Quelles missions ? Dans quel cadre, dans quelle équipe, sous quelle autorité ?

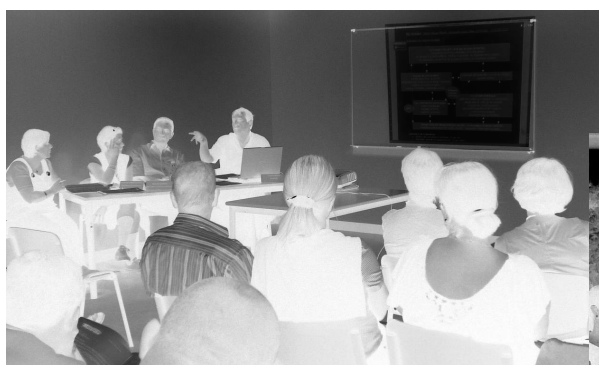
En matière de jeunesse un noyau d'équipe pluridisciplinaire capable d'allier l'approche collective de groupes de jeunes et l'accompagnement individualisé serait utile, un binôme homme-femme souhaitable.

## **7/ Partenariats : des aptitudes sous utilisées**

Ce dernier point de l'analyse proposée vient comme une conclusion naturelle sur Montrabé. En effet la ville porte en elle de réelles ressources partenariales, on l'a vu tout au long de ce dossier. Des compétences et des envies existent tant dans les services communaux, que dans les associations ou les établissements scolaires.

Si des pratiques ponctuelles de partenariat existent, à travers des interventions associatives au centre de loisirs, au collège, à travers des rencontres, des groupes de travail... une culture professionnalisée du contrat partenarial reste à construire.

La coordination d'une politique éducative locale passe par cet art de rendre la coopération plus efficace que la compartimentation.



## II. PROJET

### 1/ Petite Enfance-familles

#### → Définir une politique sociale d'accueil des familles.

Programme :

Ecrire le projet social de la crèche en prenant en compte la diversité des familles et des besoins. Ce projet social est en cours de réécriture, il prendra sans doute en compte de premières initiatives en la matière : conseil de crèche, soirée à thème, rencontres et sorties en familles (initié en 2009, prolongé en 2010).

Instituer durablement, le conseil de crèche et animer cet espace dans une optique de formation à l'engagement (initié en 2009, prolongé en 2010).

Valoriser et développer des formes conviviales de mobilisation des familles dès les premiers accueils (initié en 2009, prolongé en 2010).

#### → Garantir une lisibilité dans l'évolution de l'affectation des places et de l'évaluation du rapport entre la demande et l'offre.

Programme :

Instituer une commission d'affectation des places intégrant la direction crèche, l'animatrice RAM, sur la base d'un développement équilibré des modes accueil collectif et individuel et des formes d'accueil – permanent, occasionnel, irrégulier, d'urgence...-

Produire une analyse annuelle de la demande et de l'offre fondée sur une écoute permanente des sollicitations des familles.

Faciliter la compréhension et la lisibilité des modes de gardes à travers la réalisation d'un livret d'accueil du jeune enfant sur Montrabé.

#### → Projeter l'ouverture d'un service qualifié autour de la parentalité, du loisir en famille, de l'intergénérationnel.

Programme :

Développer à travers l'animatrice du RAM, les directions des CLAE et Centre de Loisirs, le caractère familial des services éducatifs, en aménageant les espaces du centre de loisirs et en les ouvrant à des usages plus souples.

Re-identifier le projet pédagogique du centre de loisirs en renforçant la compétence 3-8 ans.



## 2/ Enfance

### → Formaliser les acquis de coopération entre école- clae –parents délégués, entre clae-clsh et ville – clae clsh et associations-

Programme :

Affirmer le rôle de la coordination enfance dans l'articulation Ecole-Ville – à travers un rythme régulier de rencontres entre directions des écoles et coordinatrice PEL.

Développer, à travers la commission « Education Partagée », la programmation de conférences éducatives (initié en 2009, prolongé en 2010).

Contractualiser avec l'ACLM une convention de partenariat et d'objectifs permettant de faire face aux enjeux à venir (initié en 2010).

Développer un programme d'interventions associatives contractualisées sur les temps périscolaires et extrascolaires. Des ateliers sont en perspectives dès la rentrée de septembre 2010, avec des associations culturelles et sportives de la commune, sur le clae élémentaire, et ce pendant toute l'année scolaire.

### → Ré-identifier le rôle du périscolaire, revaloriser la semaine scolaire, poser les enjeux en terme de rythme de vie.

Programme :

Donner la priorité à l'école : compétence obligatoire de la ville en concentrant les efforts financiers de programmation sur les besoins de réaménagement des équipements scolaires selon des choix et un calendrier concerté permettant de créer :

- Une salle des professeurs pour l'élémentaire
- Une salle de motricité pour les plus petits
- Une salle de sieste
- Des salles de classes / Ateliers.

Ré-identifier de manière formelle le projet du CLAE au service de la semaine scolaire à travers un écrit commun Ecole-Ville – Contractualiser son rôle dans le cadre du projet d'école – que ce soit en maternelle ou en élémentaire.

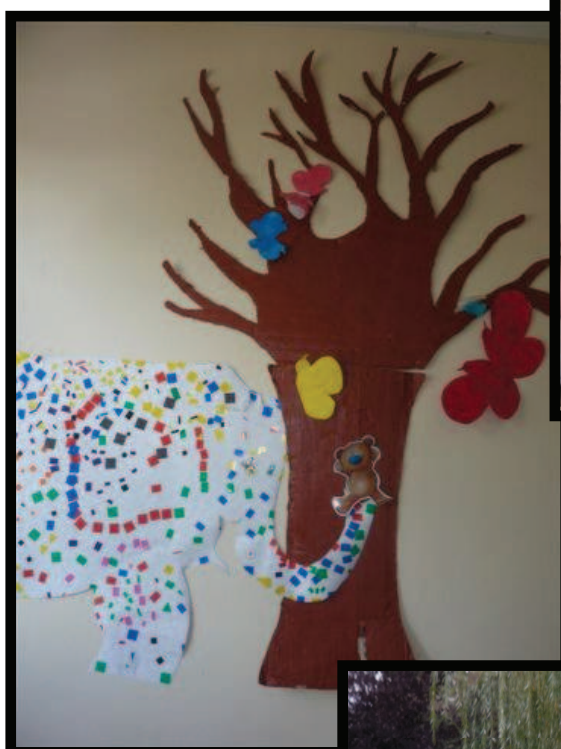
Faciliter la circulation des enfants sur Saint-Exupéry, vers les patrimoines thématiques – salles de gymnastique, d'arts plastiques, d'informatique, bibliothèque- vers l'espace centre de loisirs qui peut aussi constituer une ressource.

Il s'agit de garantir pour l'école une accessibilité en matière de créneaux, de matériels utilisables, coordonnée par la ville en partenariat avec les associations.

→ **Programmer le contenu du centre de loisirs.**

Programme :

Requalifier les espaces du centres de loisirs – aménagements internes – en programmant l'achat progressif de dotation de matériels et de mobiliers plus adapté au plus jeunes. Cette démarche doit permettre sur 3 ans de transformer les salles du rez-de-chaussée du centre de loisirs / claé en véritables salles de « ludothèque » et en salle d'éveil artistique...



### 3/ Jeunesses

#### → Donner corps à une politique de la jeunesse.

Programme :

Créer un à deux postes dédiés à la jeunesse avec double compétence – Animation et Prévention (2 ½ postes créés en septembre 2010)- un de ces postes doit s'adosser au champ social.

Construire avec la commission extra-municipale Jeunesse un projet opérationnel évaluable.

#### → Structurer les partenariats internes et externes et penser la mobilité.

Programme :

Créer un lien formel avec le collège.

Contractualiser l'implication de certaines associations dans le développement de l'action Jeunesse.

Établir un partenariat avec Toulouse et Saint-Jean sur la question de la mobilité des jeunes.

Organiser des déplacements à l'extérieur de la ville (sorties, séjours...) (initié en 2010).

#### → Penser les jeunes dans la ville.

Programme :

Etre au contact des jeunes sur les lieux de rencontres (City Stade, Malpas, alentours du collège, Montpin, la gare...etc.) (Initié en 2010).

Donner une « couleur » jeune à tous les équipements à venir.

Créer une salle Bar – Infos- Culture -Réunion – Aménager un espace informel Devoirs - Lecture en lien avec la bibliothèque.

#### → Valoriser les jeunesses à travers une communication permanente sur ces publics.

Programme :

Donner au CMJ, un rôle de diffuseur de la place des jeunes dans la commune, en travaillant sur les formes de communication, sur l'éducation à l'information.

## 4/ Prévention

### → Identifier une politique préventive – social - emploi.

Programme :

Aménager un espace d'accueil des jeunes qui leur donne accès à de l'information (logement, santé, emploi, stages, autre).

Créer un espace de confidentialité qui permette l'accueil des familles, de partenaires sociaux ou médicaux sociaux.

Démarrer un groupe de réflexion sur l'emploi, à partir des expériences déjà menées, en construisant des actions (type forum de l'emploi), avec des partenaires du territoire (mission locale, CMS ...etc.).

Etablir des réseaux d'appuis avec d'autres territoires en politique préventive, par exemple, avec la CUT (service politique prévention), avec des associations (type : Arpade), aussi avec des partenaires institutionnels (BPDJ, DDCS, CAF, UTAMS), et avec des professionnels de santé : médecins, infirmière scolaire, psy ...etc.

### → Mettre en œuvre des coopérations autour des jeunes.

Programme :

Mettre en place des actions avec les associations de la commune (sportives, culturelles, des actions intergénérationnelles) (contractualisation à partir de 2010).

Créer du lien avec les parents, les familles. Organiser des rencontres : conférences, débats, entretiens (initié en 2010).

### → Créer une cellule de veille et un accompagnement tutoral.

Programme :

Mettre en œuvre dès 2011, une cellule de veille : le collège, la Police Municipale, le Service Jeunes, avec l'aide d'intervenants extérieurs (spécialistes : psy, sociaux ...).

## 5/ Objectifs transversaux

### → Se préparer à animer la sociabilité de la ville.

Programme :

Identifier une cartographie programmatique de la sociabilité de la ville – liaisons quartiers-centre- aménagements urbains diffus.

Élargir le cercle de mobilisation des familles.

S'ouvrir à la diversité.

Structurer une politique tarifaire Action Socio-éducative, Sportive et Culturelle.

### → Structurer le partenariat.

Programme :

Renforcer les coordinations sur cette fonction.

Valoriser les compétences associatives dans les projets et programmations de la ville.

Etre à l'écoute des projets associatifs.

Arrêter une programmation structurée sur le mandat en cours. Associer les compétences sur les phases pré-programmatiques.

### → Poser l'organisation des ressources humaines et des formes de pilotage et d'évaluation.

Programme :

Aller jusqu'au bout de la stabilisation d'un noyau dur autour de l'enfance.

Favoriser la mobilité, l'évolution des fonctions et le développement des compétences internes – postes liés à l'enfance, RAM, CCAS, bibliothèque, coordination... (Reprendre les fiches de poste).

S'appliquer à faire fonctionner régulièrement une commission Education, Petite Enfance, Action Sociale, et Jeunesse : réunissant élus et techniciens concernés, dans des logiques de mise en cohérence et de mise en continuité de l'action éducative.

Elaborer un champ d'action public par public, les outils d'observation des populations et des pratiques et des outils permettant une évaluation quantitative et qualitative la plus utile et précise possible.

Organiser des séquences de formation continue territorialisée au bénéfice : d'agents, de bénévoles, d'élus... sur des thématiques et des enjeux constitutifs de la politique éducative, par exemple : la relation à l'adolescent, la continuité éducative : loisirs, éducation, famille... ; la valorisation des jeunes dans les associations...etc.

### III. ELEMENTS BUDGETAIRES

#### 1/ Engagement global de la ville en matière d'action éducative

##### Charges de fonctionnement – extrapolation année 2011

Sur les bases 2008, 2009 et 2010 et prévisions CEJ

Fonctionnement écoles : fournitures scolaires, charges pédagogiques (sorties, projets particuliers...), ATSEM, entretien et fluides :

**260 000 €**

(Fonctionnement et Investissement)

(Fonctionnement seul : 210 000€)

Restauration Scolaire :

**250 000 €**

Accueils éducatifs – CLAE, Centre de loisirs, Crèche, Relais d'Assistants maternelles, secteur Jeunes, coordinations, CMJ, bibliothèque :

**800 000 €**

Subventionnement des associations sportives et culturelles accueillant majoritairement des enfants et des jeunes :

**20 000 €**

Emplois mobilisés sur l'ensemble de ces champs d'action :

Environ **60 personnes et 40 équivalents temps plein**

Part des familles dans les recettes pour les accueils éducatifs :

**250 000 €**

Part de la CAF à travers ses différentes prestations :

**385 000 €**

Aides occasionnelles au projet, amenées par l'Etat :

**4700 €**

#### 2/ Création et développement du secteur jeunes

Lancé en septembre 2010 :

**45 000 €**

(de budget annuel)

#### 3/ Engagement de développement des espaces scolaires

Programme d'investissement 2010-2011 :

**800 000 €**

#### 4/ Programmation d'investissement aménagements clsh / claé

Plan Pluriannuel d'investissement ou d'acquisition à partir du budget primitif de 2011.

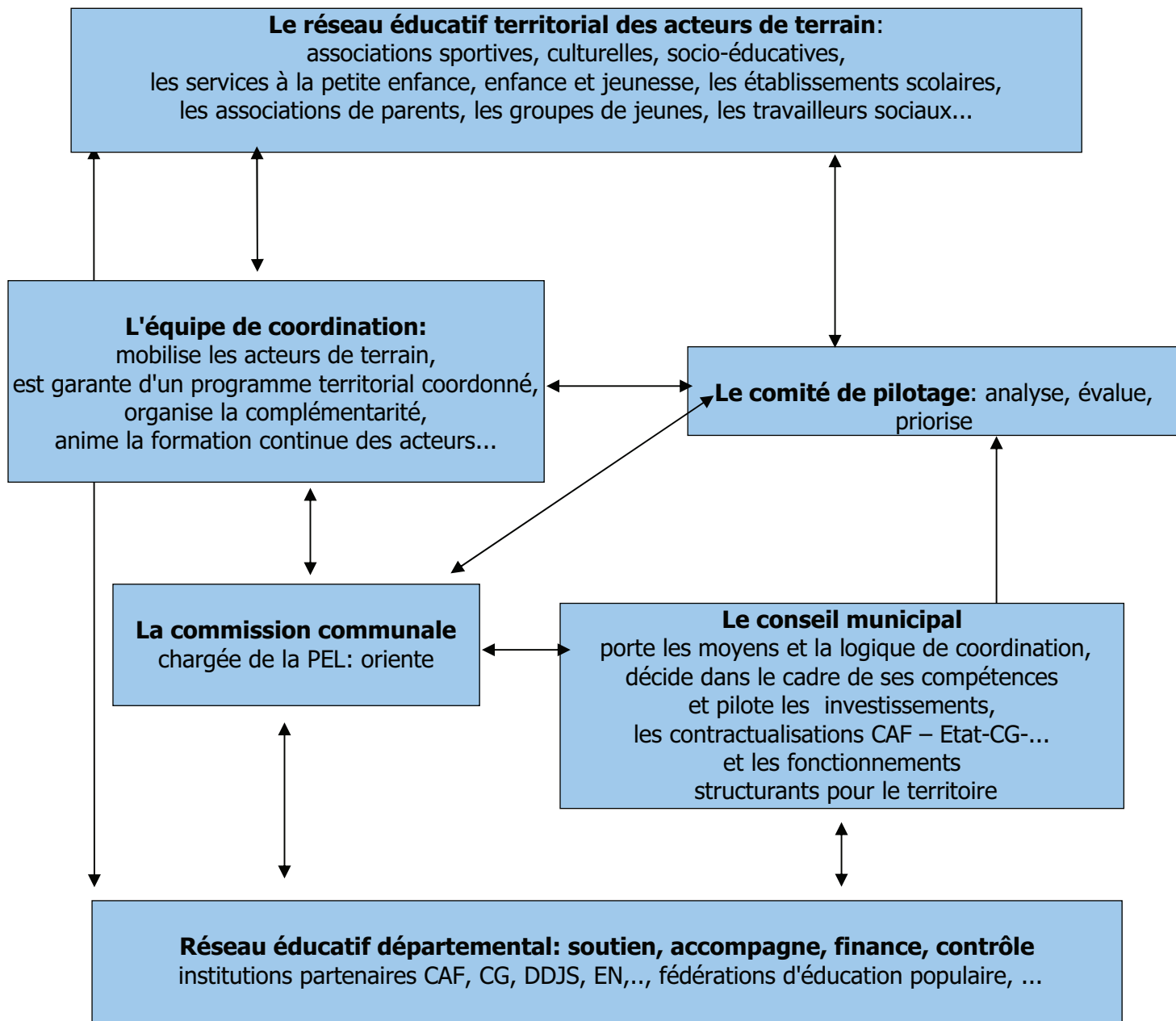
#### 5/ Mobilisation du partenariat Associatif et Parental

Soutien aux opérations ateliers associatifs, conférences parentales 2010 :

**5000 €**

## IV. MODALITES DE PILOTAGE

### 1/ Instances de pilotage et de coordination



## 2/ Profil de poste Coordination Enfance-Jeunesse

Au vu des enjeux et des modes d'organisation les fonctions de coordination répondent à des exigences :

### **De structuration :**

- aide à la définition de la PEL
- coordination des secteurs petite enfance, enfance, jeunesse; mise en forme des projets et des opérationnalisations qui en découlent, notamment à travers les politiques contractuelles, CEL, CEJ...
- animation du partenariat éducatif local
- définition et organisation des cadres d'action, conventionnements, modalités de fonctionnements, programmations...

### **De gestion :**

- des personnels concernés, des recrutements...
- des emplois (pérennisation et professionnalisation),
- des relations aux acteurs locaux,
- de la recherche de ressources externes, montage de dossiers...
- des outils administratifs,
- financière: élaboration des budgets, suivi des conventions financières et des objectifs contractualisés avec les acteurs locaux....
- construction et suivi des outils de maîtrise économique

### **De développement :**

- observation des populations, publics, fréquentations...
- organisation des modalités d'évaluation de la qualité des actions, de leur impact, de l'évolution
- innovation, recherche
- programmation et animation de la formation continue des acteurs locaux

### **De communication :**

- organisation de la circulation de l'information
- suivi technique des relations institutionnelles notamment avec CAF,CG, DDJS, EN
- organisation et animation des instances, groupes, comités de concertation avec les populations et les acteurs éducatifs

cf : Fiche métier CNFPT:  
COORDONNATEUR ENFANCE-JEUNESSE-EDUCATION



### **3/ Composition Comité de Pilotage (réunion 2 fois par an)**

#### **Pour la municipalité:**

- Elus : maire + adjoints : affaires scolaires, jeunesse, petite enfance, associations, urbanisme
- DGS

#### **Pour les institutions partenaires**

- DDCS
- CAF
- CG (UTAMS)
- IA

#### **Pour les familles et les jeunes**

- 1 représentant des parents d'élèves
- 1 jeune du CMJ
- 1 jeune du Service Jeunes
- 1 représentant de la commission Extra municipale jeunesse

#### **Pour les services éducatifs:**

- Coordination petite enfance
- Coordination enfance & jeunesse
- Responsables :
  - o crèche,
  - o RAM,
  - o CLAE,
  - o CMJ,
  - o Service Jeunes,
  - o Bibliothèque,
  - o ACLM.

#### **Pour les établissements scolaires**

- 1 responsable de l'Ecole maternelle
- 1 responsable de l'Ecole Elémentaire
- 1 responsable du Collège

#### **Pour les associations partenaires**

- 1 responsable des associations culturelles
- 1 responsable des associations sportives
- Le comité des fêtes

## 4/ Formes d'évaluation

### Qu'est-ce qui est évalué ?

A partir du moment où le projet est suffisamment opérationnel les objectifs et modalités de réalisation peuvent être évalués. On s'attachera à observer plus particulièrement quelques ratios révélateurs **sur le plan quantitatif** :

- Le rapport entre les enfants présents sur la commune et les enfants touchés par chaque opération, par tranche d'âge et par sexe ;
- Le taux de fidélisation sur les opérations et structures ;
- Le rapport entre temps contraints et temps construits par les enfants eux-mêmes, par exemple.

Quelques indicateurs déterminants **sur le plan qualitatif** :

- L'implication dans l'action pour les plus âgés ;
- L'envie de revenir pour les plus jeunes ;
- La qualité des «situations» proposées (l'émotion suscitée, la relation, la réalisation, la découverte, l'appropriation, la prise en charge...) par exemple.

Par ailleurs la démarche de contractualisation a mis en valeur de nouvelles pratiques en terme de fonctionnement ; il serait intéressant de faire aussi le point sur l'appropriation locale de formes de travail et de relation telles que :

- Les temps d'analyse et d'évaluation ouverts à des parents, des intervenants extérieurs, des jeunes, des partenaires éducatifs ;
- Les occasions formelles de confronter les approches d'un même public, entre secteurs d'activité et organisations communales et associatives ;
- La participation du réseau éducatif local aux formations territorialisées, qui, sur quoi...

### Qui évalue, quand ?

L'évaluation interne est gérée en « poupées gigognes » : des équipes pédagogiques vers le comité de pilotage local (réuni au moins deux fois par an) en passant par les différentes instances de concertations décrites plus haut.

L'évaluation externe peut être sollicitée à travers l'étude, l'observation des besoins de garde, des pratiques de loisirs des familles, des enfants, des jeunes, et par les situations de formations territorialisées qui constituent autant d'occasions d'analyse des pratiques.





**SERVICE ENFANCE & JEUNESSE**

Espace d'Accueil Antoine de St Exupéry, 1<sup>er</sup> étage  
Tél : 05 34 26 19 94 – Fax : 05 34 26 46 97  
E-mail : [service.animation@mairie-montrabe.fr](mailto:service.animation@mairie-montrabe.fr)

---

Mairie – BP 5 – Place François Mitterrand – 31850 Montrabé  
Tél. : 05 61 84 56 30 – site internet : [www.mairie-montrabe.fr](http://www.mairie-montrabe.fr)